FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ☒ NON

GESTION DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE EN ÉLEVAGE PORCIN

OBJECTIFS

> Maitriser les principes de base pour une **ambiance satisfaisante** en bâtiment d'élevage porcin.

> Savoir réaliser les **contrôles nécessaires** sur les **boitiers de régulation.**

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> 03 avril 2026
> Interface Elevage 57 rte de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

GESTION DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE EN ÉLEVAGE PORCIN

ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

> Les paramètres d'ambiance : la température, la vitesse d'air, l'hygrométrie, les poussières, les gaz

> Le confort thermique

> L'entrée d'air, la sortie d'air

> La régulation par la ventilation

> Le fonctionnement de ventilation et du chauffage avec un boitier de régulation

> L'analyse des circuits d'air

> L'incidences de l'ambiance sur les troubles sanitaires

> Les erreurs les plus courantes en élevage

> Les auto contrôles à effectuer en élevage

> Exercice de mise en situation et d'application des principaux paramètres à maitriser selon les salles et les catégories d'animaux

> Bilan de la formation

Mise en situation sur le terrain au sein d'un élevage.

DURÉE
1 À 2 JOURS
(7 H À 14H)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU SALARIÉS EN ÉLEVAGE PORCIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE, MISE EN SITUATION EN ÉLEVAGE SI POSSIBLE

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.